



MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00150** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur ANANTHARAJAH Kajenthiran
27 Rue de l'Orme Sainte Marie
94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Remplacement de la porte de garag et une extension côté jardin
Sur un terrain sis 27 Rue de l'Orme Sainte Marie
Cadastré AH201

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 19 OCT 2026

Pour le Maire, par délégation,
La 9^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 26 00150 du a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,